



Monsieur Jean-Paul WETZEL
Maire
Mairie d'Argancy
1, place Anne de Méjanès
57 640 ARGANCY

Affaire suivie par :
Ghislain DELL'OLMO
Responsable d'étude Observatoire - Urbanisme
CCIT de la Moselle
E-mail : gdellolmo@moselle.cci.fr

Metz, le 16 mai 2017

Objet : Arrêt du projet de PLU de la commune d'Argancy

Monsieur le Maire,

Je me réfère à votre courrier en date du 22 mars 2017, par lequel vous me transmettez, pour avis, le dossier relatif à l'arrêt du projet de PLU de votre commune.

Une lecture attentive de ce document par mes Services nous a permis de bien prendre note de vos motivations, s'agissant en particulier du volet économique. Nous constatons avec satisfaction votre volonté d'assurer le maintien et le développement des entreprises au sein de la commune (orientation n°3 du PADD : conforter et encadrer l'attractivité de la commune).

À ce titre, votre projet de PLU assure aux commerces et aux établissements artisanaux et de services, la possibilité d'implanter leurs activités au sein du tissu bâti. Nous avons également noté votre souhait de finaliser l'aménagement de la zone d'activités d'intérêt communautaire des Jonquières Sud, en la règlementant par une OAP afin de retranscrire les principes d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée.

Enfin, concernant les indicateurs de suivi pour la mise en œuvre et l'évaluation du PLU, vous rappelez dans le rapport de présentation que la CCI dispose d'informations sur les activités économiques présentes au sein de votre commune. Je vous confirme ces éléments et vous invite à prendre l'attache de mes Services dès que vous le jugerez utile et opportun.

.../...

Compte-tenu de ces éléments, **votre projet de PLU n'appelle aucun commentaire particulier de notre part.**

Vous souhaitant prompt réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Président,
Fabrice GENTER**

